

d'un grand nombre de maisons particulières bâties avec luxe, et dont le caractère architectural, bien accusé, indique clairement l'époque à laquelle elles appartiennent, rajeunissait ce quartier. Enfin, en 1656, la suppression des charniers infects destinés à la sépulture des pauvres, charniers qui, pendant de trop longues années, restèrent établis aux abords de cet hôpital, et même au milieu de ses cours, dans ses galeries et sous son église, assainissait l'atmosphère (1).

MM. les recteurs de ces établissements qui surent, dans toutes les circonstances, exécuter largement les travaux pouvant convenir, non-seulement à l'accroissement du revenu des hospices, mais aussi à l'embellissement de la cité, quand les édifices hospitaliers durent y contribuer, comprirent naturellement que tout se modifiant autour de l'Hôtel-Dieu, l'entrée de cet hôpital, devenue peu digne des constructions nouvelles, devait être entièrement refaite.

Emile PERRT.

(1) Voyez *Considération sur la salubrité de l'Hôtel-Dieu*, par le baron de Polinière, page 69, année 1850.

(La suite au prochain n°).